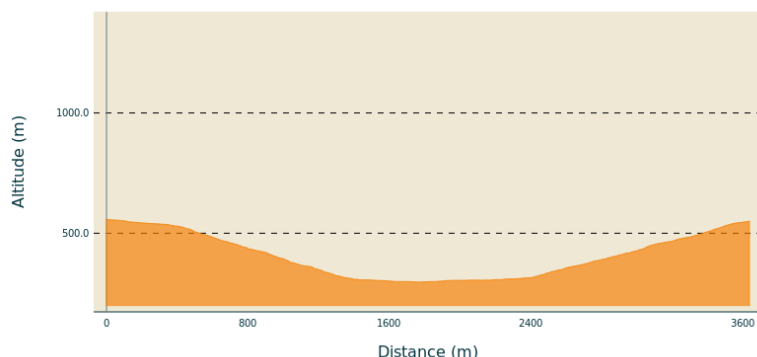


27-Thieure, le belvédère - Asperjoc

Bassin d'Aubenas

Profil altimétrique



Altitude min 297 m Altitude max 558 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h 50

Longueur : 3.6 km

Dénivelé positif : 254 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : hameau de Thieure 07600 Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Arrivée : hameau de Thieure 07600 Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

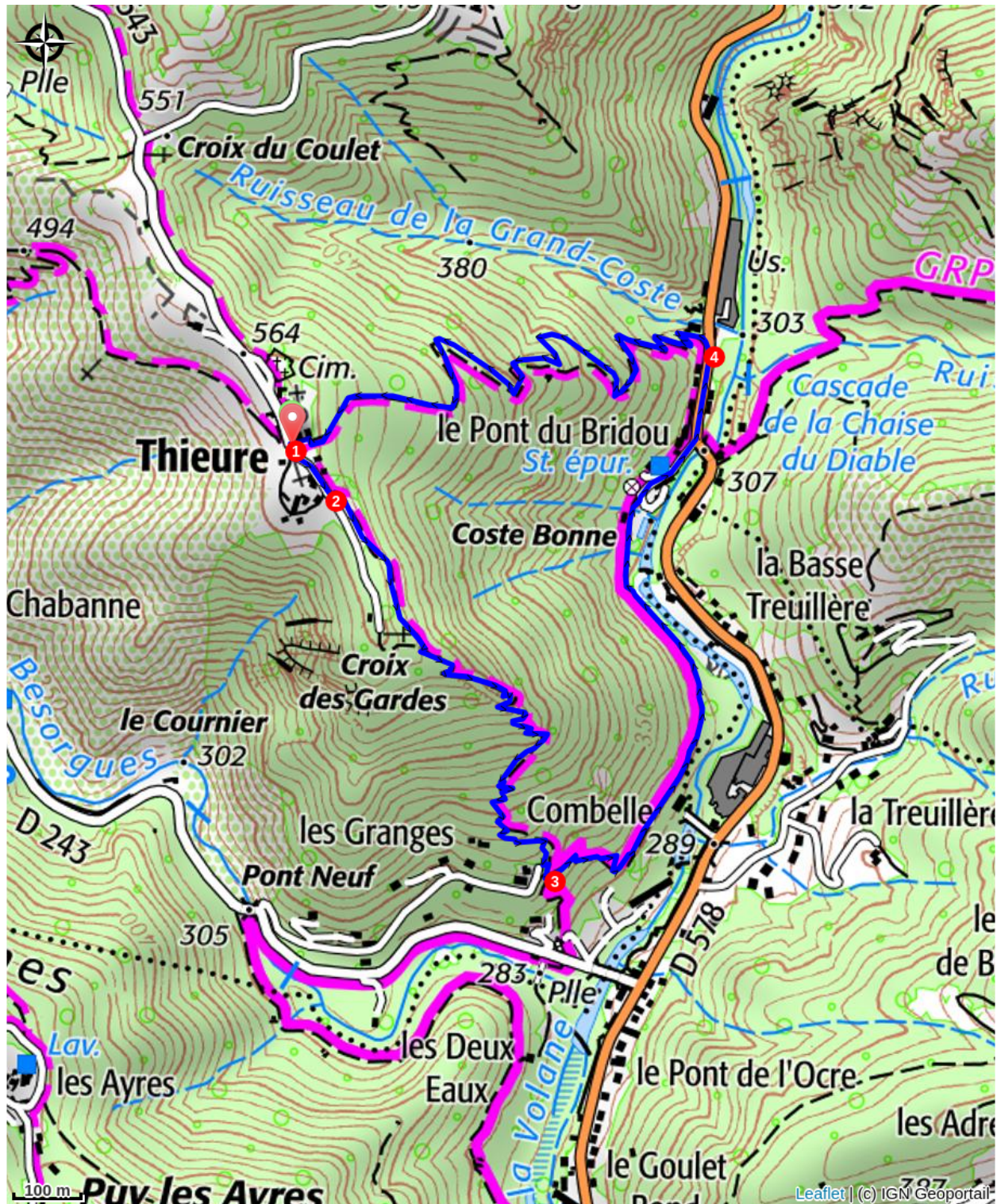
Balisateur :  PR

Communes : 1. ASPERJOC 2. VALS-LES-BAINS

La randonnée démarre au niveau de l'ancienne école contre laquelle est fixé le panneau "INFO RANDO". Le poteau de carrefour "Asperjoc (Thieure)" est en face, à l'angle de la maison. Remarquez le four à pain restauré la croix et le grand châtaignier sur la place !

-  ASPERJOC (THIEURE) : Prendre la direction de « Les Granges » en suivant la petite route à gauche de la croix sur 100 m.
- Aux dernières maison, descendre quelques mètres à gauche et suivre le sentier à flanc de montagne. Belle perspective sur la vallée de la Volane et sur Vals-les-Bains. Le sentier plonge ensuite en lacet entre les chênes verts et les châtaigniers. Au quartier des Granges, passer l'angle d'une propriété et descendre à gauche pour atteindre le poteau « les Granges ».
-  LES GRANGES : Suivre à gauche la direction de « pont de Bridou ». Un sentier raide atteint de fond de vallée et longe la Volane où vous découvrirez, sur l'autre rive, un moulinage et ses canaux ou « béals ». Au milieu du XIXe siècle, la commune d'Asperjoc comptait 11 usines. Celle de Pont de Bridou a fonctionné jusqu'au début des années 2010.
-  PONT DE BRIDOU : longer la RD 578 avec prudence sur 150 m environ en direction de « Asperjoc (Thieure) » puis, avant l'usine, remonter à gauche le sentier qui serpente à travers les châtaigniers. Au départ du sentier, vue

sur les moulinsages du pont de Bridou. A la sortie des bois et des prés, atteignez le hameau de Thieure, votre point de départ.



Recommandations

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas (16 km du départ), prendre la RN 102 en direction du Puy-en-Velay puis la D 578 en direction du Cheylard. A la sortie de Vals-les-Bains, bifurquer à gauche sur la D 243 en direction de Labastide-sur-Besorgues et la suivre sur environs 3 km. Prendre alors le pont à droite direction Le Nogier puis grimper jusqu'au hameau de Thieure.

Parking conseillé

Place de l'église de Thieure 07600 Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>